**Extrait N° 26 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal**

**---**

**Séance ordinaire du 4 AVRIL 2008**

**L'an deux mil huit, le quatre avril**, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

**NOTA :**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 27 mars 2008 et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **26**.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles - Mme MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex – Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien - Mme MARCHAND Gladys - Mme LAMOLY Viviane – SERMANDE Jean Pierre - Mme RIVIERE Suzette – Mme JULLIEN Marie Josée - Melle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle — M. RIVIERE Raphaël – Mme BARET Liliane – M. BADER Ricardot – M. CLOTAGATIDE Vincent – M. THOMAS Sully – M. FERRERE Eric – M. GRONDIN Jacki.

Procuration : M. FRINGUE Mikaël a donné mandat à M. DENNEMONT Jean Daniel – Mme BEAUVAL Rita a donné mandat à M. FERRERE Eric – Mme CADERBY Colette a donné mandat à M. THOMAS Sully.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de M. **CLOTAGATIDE Vincent** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. CLOTAGATIDE est désigné pour en assurer les fonctions.

**& &**
**&**

**AFFAIRE N° 26 / Restructuration et agrandissement de l'école du Centre**
**- Avenant n° 1 au marché de l'entreprise RIEFFEL**

Le conseil municipal est appelé à se prononcer sur **l'avenant n° 1** au marché de l'entreprise **RIEFFEL** pour la réalisation des bâtiments de l'opération **« Restructuration et agrandissement de l'école du Centre ».**

Pour mémoire, le marché initial s'élève à un montant de **2 812 618.65 € TTC.**

**…/…**

Mairie des Avirons

Le présent avenant propose de prendre en compte les modifications suivantes :

» Fourniture et mise en œuvre d'une isolation thermique de toiture pour un montant de **7 529.90 € TTC**

» Remplacement du faux plafond extérieur fibro ciment par une tôle de couverture en bac acier sans incidence financière

» Réalisation d'un dallage pour création d'un local de stockage sous la passerelle pour un montant de **3 584.30 € TTC**

Soit un montant total de **11 114.20 € TTC**. Ce qui représente un avenant de **+ 0.39 %** du marché.

Le nouveau montant du marché est porté à la somme de **2 823 732.85 € TTC.**

Les délais d'exécution demeurent inchangés.

Le conseil municipal est invité à :

=> Approuver l'avenant n° 1 proposé

=> Le cas échéant, autoriser le Maire ou en son absence, le 1er adjoint, à signer le document contractuel correspondant.

Le conseil municipal, après discussions, délibère et, à la majorité absolue (**5 contre** : M. GRONDIN Jacki – M. THOMAS Sully + 1 vote par procuration pour Mme CADERBY Colette et M. FERRERE Eric + 1 vote par procuration pour Mme BEAUVAL Rita) :

=> Approuve **l'avenant n° 1** au marché de l'entreprise **RIEFFEL**, pour la réalisation des bâtiments de l'opération **« Restructuration et agrandissement de l'école du Centre »** tel que proposé

=> Autorise le Maire, et en son absence le 1er adjoint, à signer le document contractuel correspondant.

**Et les membres ont signé.**

**Pour expédition conforme,**

**Le Maire,**

Mairie des Avirons

Mairie des Avirons